

vous proposent deux journées de formation
et de réflexion sur le thème :

LA PARTICIPATION CITOYENNE

Articulation entre pratique et renouveau de la démocratie locale et place des élu-e-s locaux

Le jeudi 10 novembre 2022
de 17h30 à 21h30
et le vendredi 11 novembre 2022
de 9h30 à 13h30

Au local d'Ensemble !
26, Rue de Malmaison
93130 Bagnolet

Accès : métro ligne 3 - arrêt Galliéni

Le droit à la formation des élu-e-s

Deux possibilités vous sont offertes depuis 2015.

1- Le droit à la formation issu de la loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux dans son titre II, les frais de formation des élu-e-s constituent une dépense obligatoire pour les collectivités. Faire valider sa formation par la collectivité.

2- Le droit individuel à la formation des élu-e-s (DIF élu-e-s) instauré par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 permet aux élu-e-s de bénéficier d'un accès aux formations. Depuis 2016, chaque élu acquiert 20 heures de formation par an payée par le fonds mutualisé abondé par le 1% prélevé sur toutes les indemnités des élu-e-s. L'inscription des élu-e-s doit être adressée à : dif-élus@caissedesdepots.fr, au minimum 2 mois avant la formation (plus d'informations sur le site de F&C ou envoyer un message à contact@formationcitoyennete.org). L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94).

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront dans le 1er cas faire l'objet d'une demande de remboursement auprès de la collectivité locale et dans le 2ème cas ce sera un document à remplir pour la Caisse des Dépôts. (à télécharger sur site : <https://www.caissedesdepots.fr/droit-individuel-la-formation-dif-des-elus-locaux>).

En cas de désistement, si F&C n'est pas prévenue une semaine avant le stage: celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

Tarifs* pour les deux journées établis par solidarité entre petites et grandes collectivités (élus et agents territoriaux) pour 8 heures de formation effectives :

Communes et intercommunalités de :	
- moins de 1000 habitants	200 €
- de 1000 à 5000	250 €
- de 5000 à 10000	300 €
- de 10000 à 30000	400 €
- de 30000 à 50000	500 €
- de 50000 à 75000	600 €
- de 75000 à 100000	700 €
- plus de 100000	800 €

Conseillers Départementaux et Régionaux	900 €
--	-------

* Les tarifs couvrent les frais de formation et de déjeuner.

Bulletin d'inscription aux deux journées (valant convention simplifiée de formation)

LA PARTICIPATION CITOYENNE

Articulation entre pratique et renouveau de la démocratie locale et place des élu-e-s locaux

organisée par Formation et Citoyenneté et le mouvement Ensemble !

Le jeudi 10 novembre 2022 et le vendredi 11 novembre 2022 au local d'Ensemble ! - BAGNOLET (93)

Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à : contact@formationcitoyennete.org

Nom : Collectivité : Signature du/de la candidat.e à la formation

Prénom :

Adresse :

Nbre d'hab. :

Tel. :

Fonction de l'élue / agent :

Signature du responsable

Code Postal :

avec cachet

Ville :

Email :

CACHET

LA PARTICIPATION CITOYENNE

Articulation entre pratique et renouveau de la démocratie locale et place des élu-e-s locaux

Objectifs pédagogiques :

- (Re)prendre le cadre d'une politique publique de participation citoyenne : ce qui se fait, ce qu'on peut faire, "philosophie" et outils.
- Lever les freins ou enthousiasmes "naïfs" à aller vers ce type de politique.
- Du "faire" au plaidoyer.

Jeudi 10 novembre 2022 (soir)

- 17h30 **Accueil convivial**
- 17h45 **Présentation de la journée**
- 18h10 **Inspiration**
- Articuler innovation démocratique locale et plaidoyer national : Grenoble et Poitiers.
- Le parlement de la NUPES dans les circonscriptions : une piste pour articuler mandat parlementaire et participation citoyenne ?
- 20h05 **L'écosystème de la démocratie en France : partis, associations, professionnels**
- Émergence du groupe d'un cadrage de cet écosystème
- Identification des acteurs
- Cartographie des ressources, relais, alliés, etc.
- 21h05 **Clôture**
- Ce que je retiens...
- Infos pratiques pour le lendemain.
- 21h30 Fin de la première session.

Vendredi 11 novembre 2022 (matin)

- 9h30 **Accueil convivial**
- Ouverture – Tour de « météo »
- Présentation du déroulé de la journée
- 9h45 **Apports et a priori**
- Participation citoyenne (avis positifs et négatifs).
- Identification des thématiques.
- Transfert de connaissances : fondamentaux de la participation citoyenne, les postures et les outils.
- Cas pratiques issus des expériences des participant-e-s.
- 11h30 **Etudes de cas**
- Interview croisée (groupes de 4 ou 5)
- Restitution croisée : identification de grands principes d'action.
- 12h45 **Clôture**
- Prochains « petits pas » individuels et/ou collectifs.
- Ce que je retiens...
- 13h30 Fin de la formation.

Durée effective de la formation : 8 heures

Intervenante : Julie Maurel, formatrice en intelligence collective, praticienne de la participation citoyenne depuis 15 ans, tête de liste aux municipales 2020 dans le cadre d'une dynamique d'union des gauches, participative et citoyenne.

formation
Et Citoyenneté

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À

REmplIR ET À ENVOYER :

Formation et Citoyenneté :

contact@formationcitoyennete.org